



ASSOCIATION LES RIVERAINS DE L'A27

21, rue Pasteur à GRUSON (59152)

(www.riverains-a27.asso.fr)

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle Le vendredi 22 juin 2016 à 18h00 Salle de Réunion Mairie de ANSTAING

Comme envisagé lors de notre Assemblée Générale du 19 juin 2015, nous n'avons eu aucun retour de nos interlocuteurs concernant

- les questions en suspens suite à la réalisation des murs anti-bruit (manque d'efficacité, coût, suivi des niveaux sonores)
- le traitement des limitations de vitesse des PL, ressenti comme discriminatoire pour les riverains de l'A27 par rapport aux autres autoroutes en périphérie de la métropole (80 km/h sauf sur le tronçon de l'A27 qui nous concerne).
-

Deux ans se sont écoulés depuis la fin des travaux sur l'A27 pour réduire les nuisances sonores. Elles sont malheureusement toujours aussi fortes pour la majorité des riverains, sans espoir à ce jour de voir évoluer la situation de façon favorable. Manifestement pour les Pouvoirs Publics, avec lesquels tout dialogue constructif semble impossible, le dossier est clos.

Le plus désolant est que, au delà du manque d'efficacité manifeste du dispositif réalisé en regard des coûts importants (non communiqués), le retour d'expérience public, que nous n'avons pas cessé de réclamer, n'est pas fait. Les engagements de coopération et d'information pris par M. le Préfet de Région et Mme la Présidente de LMCU en leur temps sont loin d'être respectés.

Nous déplorons aussi l'absence de réactions des riverains qui, dans la situation actuelle de blocage, nous permettraient d'envisager une réaction auprès de l'Etat et MEL. En conséquence, la lettre bilan prévue n'a pas été encore envoyée, car insuffisamment définie quant à ses ambitions (revendicative ? Fataliste ?) pour être légitimée. Ce courrier doit être nécessairement le reflet de la volonté de la majorité des riverains et doit recevoir impérativement le soutien au moins de la majorité de nos élus locaux.

L'ordre du jour de l'AG est le suivant :

- Bilan moral par le président
- Bilan financier
- Renouvellement des membres du CA (appel à candidatures). Le Président souhaite être remplacé
- Propositions d'actions et devenir de l'association
 - Dissolution ?
 - Mise en sommeil ?
 - Réactivation ?
- Budget prévisionnel

Les responsables de notre Association ont besoin de votre présence (à défaut un pouvoir) pour connaître et mettre en œuvre avec toute la légitimité nécessaire les actions que vous souhaitez !

BULLETIN d'ADHESION 2016

à renvoyer à l'Association "Les Riverains de l'A27" à l'une des adresses suivantes :

- ! Gruson, Danièle Foucher, 21 rue Pasteur
- ! Anstaing, Christine Meersschaert, 54 rue Camille Dufay
- ! Chéreng, Jean-François Desreumaux, 5 rue des Tilleuls

Cotisation 2016 : 5€ minimum par foyer

Uniquement sur demande, vous recevrez une attestation de versement pour bénéficier d'une réduction d'impôt en 2016 sur vos revenus de 2016 de 66% du montant de votre cotisation

NOM Prénom : _____

ADRESSE : _____

Souhaitez-vous une attestation de versement de votre cotisation ? OUI NON

POUVOIR

Je soussignédemeurant -----

Membre de l'association "les Riverains de l'A27" donne pouvoir à -----

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire du 22 juin 2016, de prendre toutes les décisions nécessaires et de participer en mon nom à tous les scrutins prévus à l'ordre du jour qui m'a été communiqué.

Date _____ Signature, précédée de la mention "bon pour pouvoir"